

Proposition de motion déposée par Monsieur Jamal Ikazban relative à l'installation d'une plaque commémorative reprenant une citation de Nelson Mandela.
Voorstel van motie ingediend door de Heer Jamal Ikazban betreffende het plaatsen van een herdenkingsplaat waarop een citaat van Nelson Mandela te lezen staat.

M. le Président :

Cette proposition de motion a été déposée par Monsieur Jamal Ikazban, par l'intermédiaire de Madame Piquard.

Je cède la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président.

J'espère que Mandela va nous mettre tous d'accord. Je ne vais pas lire la proposition de motion. Elle est assez simple. On a vu la disparition de ce grand homme, ce grand personnage de l'Histoire qui aura bouleversé l'Humanité. Il nous semblait en tout cas intéressant à cette occasion d'honorer sa mémoire. Tout le monde s'est exprimé, à rendu hommage, en oubliant aussi les souffrances de cet homme qui a été enfermé pendant 27 ans, qui a combattu le racisme et l'apartheid. Et ce que j'aime à rappeler très souvent, Monsieur le Président, c'est qu'on oublie souvent que Mandela ne s'est pas seulement battu contre l'apartheid, ne s'est pas seulement battu contre le racisme, n'a pas seulement résisté. Une fois qu'il a été libéré, il s'est aussi attelé à ce qu'un racisme anti-blanc ne vienne pas prendre la place d'un racisme anti-noir. Et pour ça c'est un exemple et un modèle. Il ne s'est pas seulement battu contre le racisme, il s'est aussi battu pour l'égalité. Je pense que c'est extrêmement important de pouvoir le dire, c'est d'actualité partout, quand on combat le racisme il s'agit de ne pas en créer d'autres. Et je pense qu'il a réussi ça en Afrique du Sud.

A Molenbeek, on a un bijou, un joyau, c'est la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale. Je ne vais pas rappeler qui en a été l'initiateur, sinon vous allez hurler...

M. l'Echevin El Khannouss :

Vous allez gâcher la soirée...

M. Ikazban :

... Respectons Mandela. La Maison des Cultures qui est le lieu dans cette commune où on espère et souhaite qu'un brassage et un mélange des Cultures puissent se faire est le lieu qui symbolise justement cette volonté qu'on partage tous ici dans ce Conseil, quelle que soit notre couleur politique, du respect de l'autre, d'apprendre à connaître l'autre dans sa différence, pour que cette différence soit vraiment un enrichissement. On a une superbe salle de spectacle qui permet à la population, au public, aux Conseillers avec ou sans écharpe, de pouvoir assister à des spectacles de grande qualité. Je salue au passage la programmation de cette Maison des Cultures qui est toujours de grande qualité. Je pense qu'on peut rehausser la valeur et le patrimoine de cette commune et rendre hommage à Nelson Mandela en baptisant cette salle qui n'a pas de nom 'salle *Nelson Mandela*'. Il y a beaucoup d'endroits ailleurs, des centres culturels, au Botanique ou autres où vous avez des noms de salles tout simplement. La proposition que nous lançons est assez simple; j'ai appris que la Bourgmestre n'est pas défavorable; et je pense que pour les aspects pratico-pratiques, on peut faire confiance au Collège sur la manière dont ça peut s'opérer; ça peut se faire très vite, nommer la salle, organiser une cérémonie, inviter les autorités et la population... Je pense - et je vais m'arrêter là, Monsieur le Président - que ce serait une

belle occasion de se retrouver toutes et tous, nous les représentants de la population, autour d'une même cause, autour d'un même hommage. Dans ce Conseil, il y a beaucoup de discussions, beaucoup de tiraillements, beaucoup de grincements et ce qui nous a tous amenés les uns et les autres à nous engager en politique, c'est parce qu'on a un idéal, des convictions. En tout cas, j'ai la naïveté de le penser; c'est notre cas, c'est le cas aussi des autres et Nelson Mandela est une inspiration pour beaucoup de gens, une inspiration pour un modèle de société que nous souhaitons. Pour la population de Molenbeek-Saint-Jean, le rôle du politique, le rôle du Conseil communal, il ne serait pas négatif d'être une fois rassemblés tous ensemble autour de cet hommage à Nelson Mandela, à ce grand homme et à tous les combats qui ont été les siens et qui doivent se poursuivre aujourd'hui grâce à vous, grâce à nous, grâce à l'ensemble des gens qui sont engagés dans nos sociétés en politique mais également ailleurs. Je vous remercie. Désolé d'avoir été long, mais je pensais qu'il était important d'expliquer que ce n'est pas simplement un geste symbolique; ça va au-delà. Je vous remercie de votre attention.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci de me donner la parole. Bien sûr, on ne peut que soutenir ce genre de proposition. Un homme qui a lutté toute sa vie contre l'apartheid, contre le racisme anti-noir et qui a voulu élever la condition de son peuple et lutter contre toutes les injustices. Je trouve belle la phrase, je la cite, "*cela semble toujours impossible jusqu'à ce que ce soit fait*". On devrait lutter contre toute forme de racisme et d'antisémitisme, et toute forme de discrimination. Et contrairement à ce qui a été dit, moi je suis pour les signes distinctifs et pour le respect des différences. Et notre société est marquée par ces formes de racisme et ces freins mentaux; je crois important d'aller l'un vers l'autre, ce qui est la symbolique de Nelson Mandela qui nous a montré vers quoi on doit converger, converger vers plus d'humanisme. Accepter l'autre dans sa différence, quelles que soient sa culture et sa religion, - qu'il porte le foulard ou la kippa ou la croix, et alors ! – c'est accepter la différence, accepter les formes de pensée différentes. Voilà ce que je voulais dire : on ne doit pas s'arrêter à la symbolique mais vraiment entrer dans cette philosophie. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci Monsieur le Président.

Le groupe CDH va évidemment soutenir cette proposition. Mais je tiens quand même à faire une petite intervention. Aujourd'hui on parle de Nelson Mandel ; bien évidemment il est incontestable que cette personne a marqué l'Histoire de son empreinte, qu'il a été un grand leader et qu'aujourd'hui il est devenu une icône quasi christique - oui, je vais prendre un peu de vocabulaire à Monseigneur Léonard... Je tiens quand même à rétablir quelques vérités qu'il ne faut pas oublier; et on ne joue pas avec l'Histoire; on ne prend pas l'histoire à la légère sinon il faut faire gaffe avec les retours de bâtons. Mandela, dans son action politique de résistance, n'a pas été un résistant pacifique comme on essaye de nous le faire

croire aujourd'hui. On a gommé cette image au fur et à mesure du temps. Je ne vais pas être exhaustif ni trop épiloguer là-dessus; mais lorsque Mandela prend la tête de l'ANC, à cette époque-là l'ANC était un mouvement pacifique. C'est à l'arrivée de Mandela à la tête de ce mouvement que celui-ci va basculer dans la résistance armée en 1962-63...

En 1962 ou 63, je ne me souviens plus, parce que j'ai étudié la question Monsieur Ikazban, je crois qu'ici il y a beaucoup de gens qui parlent de Mandela et ne connaissent rien de l'Histoire de Mandela...

M. le Président :

Monsieur Lakhroufi, je vous rappelle que vous avez deux minutes que vous venez de dépasser.

M. Lakhroufi :

Je vais terminer. Je n'ai pas beaucoup l'occasion de m'exprimer mais je tiens à le faire sur ce sujet-là parce que c'est un sujet très important. Mandela en 62 rejoint le front de libération algérien, le FLN, pour s'entraîner dans un camp et recevoir une formation en guérilla, utilisation d'armes et manipulation d'explosifs. C'est à son retour qu'il est interpellé par la police sud-africaine et condamné à cinq ans pour incitation à la haine et pour incitation à la violence. A cette époque-là on ne sait pas qui était le commandant, c'est lors d'une perquisition de la police sud-africaine dans les locaux de l'ANC qu'on découvre des documents signés de son nom et qu'on se rend compte que ce Monsieur est le leader et le chef de cette organisation. Mandela sera alors condamné à la perpétuité et sera emprisonné. Mais cela ne s'arrête pas là. Mandela continue de gérer, de coordonner l'organisation de l'ANC. Je tiens à dire que l'Afrique du Sud ...

M. le Président :

Monsieur Lakhroufi, vous pouvez raccourcir, on connaît l'histoire de Mandela.

M. Lakhroufi :

... Je termine. Tout ça pour vous dire que Mandela n'était pas ce que vous êtes en train de dire aujourd'hui. Mandela était plus proche d'un Robespierre que d'un Gandhi ou d'un Martin Luther-King. Parce que, aujourd'hui, beaucoup de gens, notamment le Parti Socialiste, font une campagne à la limite de l'indécence par rapport à l'image de Mandela. Mandela n'était pas ce que vous êtes en train d'en faire, Mandela était bien plus que ça.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhroufi.

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

M. Berckmans :

Dank u Meneer de Voorzitter. Ik ga niet herhalen wat al gezegd is. Ik sluit me erbij aan. Ik wil alleen toevoegen, bovenop de elementen die Meneer Ikazban heeft aangehaald, wil ik er op wijzen dat Nelson Mandela ook een bemiddelingsrol heeft gespeeld bij heel wat interne Afrikaanse conflicten en dus denk ik dat het ook belangrijk is om erover na te denken dat het racisme niet louter gelimiteerd is bijvoorbeeld tussen zwart en blank, dat het soms ook interraciaal kan zijn.

Le deuxième aspect est que Monsieur Ikazban a déposé sa motion seulement en français, ce qui est son bon droit. Moi, je souscris à la motion mais je demande quand même, s'il est d'accord, que le texte en question soit aussi mis en néerlandais dans la salle. Merci. Dank u.

M. le Président :

Dank u Mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Je pense qu'au-delà de tout ce qui a été dit, on retiendra quand même les valeurs véhiculées par la personne de Nelson Mandela. Et je pense qu'on conviendra tous que la lutte contre l'apartheid est quelque chose qui, clairement, ressort de son action. Alors, qu'elle puisse être controversée, soit; mais je pense en tout cas qu'il y a clairement eu une réconciliation entre les deux communautés d'Afrique du Sud. On a quand même lutté contre l'apartheid. Peut-être qu'il y a des côtés sombres, mais là on rend hommage... Je sais que, déjà de son vivant, par exemple, une organisation comme OXFAM a baptisé une salle au nom de Nelson Mandela. Je déplore d'ailleurs qu'on attende souvent la mort des personnes pour leur rendre hommage. Il y a aussi d'autres personnages qui ont marqué notre société et on peut penser à des gens comme Rosa Parks ou Malcolm X ou Martin Luther King. On peut aussi trouver chez Malcolm X des heures sombres, mais on reconnaît quand même qu'il a apporté des choses, un peu moins que Luther King effectivement. Donc, nous allons soutenir la motion, mais on voudrait vraiment pouvoir aussi avoir la possibilité de donner des noms et rendre hommage à des personnes déjà de leur vivant, et pas nécessairement toujours à titre posthume.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Je ne vais pas faire un cours d'histoire à l'attention de certains conseillers qui semblent avoir un certain nombre de lacunes. Sachez juste que la résistance qui a été dénoncée tout à l'heure, c'est malheureusement très souvent la voie de la liberté, du respect et du vivre-ensemble. Rendre hommage à Mandela c'est rendre hommage au dialogue, au respect et au vivre-ensemble. J'invite alors certains d'entre vous à revoir leurs livres d'histoire, parce que ces propos sont extrêmement méprisants envers tous ces grands hommes qui ont œuvré pour qu'on puisse avoir tous ces acquis : la démocratie, la liberté et le vivre-ensemble.

M. le Président :

Monsieur Lakhloufi, s'il vous plaît !

Vous avez terminé, Monsieur Rekik ? Merci.

Je donne la parole à Monsieur Léonard.

M. Léonard :

Le groupe MR va soutenir évidemment cette motion. On voit que tout le monde a été sensible à la personnalité de Nelson Mandela même si ce n'est pas pour les mêmes raisons, apparemment en tout cas. Je crois que, effectivement, il est rentré dans l'histoire comme un guerrier qui a réussi à faire tomber un système abominable. Mais s'il est vraiment - apparemment on est dans les images religieuses - devenu une icône, c'est que, à mon sens, après avoir réussi cela, il a réussi à pardonner. Et c'est ce qui lui a vraiment donné une dimension extraordinaire. A titre personnel,- mais je n'ai pas de proposition, on ne va pas chipoter là-dessus - je voudrais que dans les considérants cette dimension apparaisse un peu plus clairement. Mais on soutiendra la motion.

M. le Président :

Merci Monsieur Léonard.

Je donne la parole à Madame Turine.

Mme l'Echevine Turine :

Je voudrais juste rajouter un petit détail par rapport à Khadija. Elle a parlé de la salle OXFAM. Donc il y a déjà une salle Nelson Mandela à Molenbeek.

M. le Président :

Merci Madame Turine.

Je passe la parole à Monsieur Vermeulen.

M. Vermeulen :

Merci Monsieur le Président. Nelson Mandela est effectivement un homme, un homme avec ses bons et ses moins bons côtés qu'on ne va pas discuter ce soir. Je trouve que l'initiative est tout à fait positive, mais ce qu'on doit garder de lui c'est que c'était un homme de dialogue et d'ouverture. Et ça, on doit essayer de l'appliquer ici avant même de donner un nom à une salle. Prenons donc exemple sur lui : le dialogue, l'ouverture, la courtoisie. Je crois que c'est le plus gros souvenir qu'on puisse garder de lui.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

Merci Monsieur Vermeulen.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

C'est effectivement tout à fait louable comme proposition. C'était un homme de principe aussi, qui s'est battu pour son idéal et qui n'acceptait pas les injustices, et je pense que c'est vraiment important. C'était un homme de dialogue, parce qu'il a compris que le peuple ne devait pas se diviser, et il a compris que si, dans l'autre côté, on continue dans un rapport de force et de domination, on a le droit de résister; et cela a été reconnu par beaucoup de constitutions issues de luttes et de révolutions courageuses. Moi je voterai

pour; ainsi on va nommer une salle au nom d'une personne qui a été membre du Comité central du Parti Communiste d'Afrique du Sud. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.
Je donne la parole à Madame Gilles-Goris.

Mme l'Echevine Gilles-Goris :

J'avais juste une petite question concernant la formulation. Est-ce que nous ne pourrions pas l'écrire en anglais, puisque ça a été dit en anglais ? Et il faudra mettre la traduction en français et en néerlandais en dessous. Parce que "*It always seems impossible until it's done*", c'est quand même plus joli que la traduction. Thank you very much.

M. le Président :

Merci Madame Gilles-Goris.
Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Votre proposition Monsieur Ikazban, est tout à fait positive. Remarquons quand même qu'elle est survenue la semaine de la mort de Nelson Mandela. Peut-être donc que les Conseillers auraient aimé apprendre votre initiative au niveau du Conseil communal avant d'en être informés via la presse. Parce que certains ont dit : ne serait-ce pas une manière d'essayer de récupérer le décès de ce grand homme ? Quoi qu'il en soit, la Commune peut évidemment se joindre aux nombreux hommages qui ont été rendus et qui ne manqueront pas encore d'être adressés à ce prix Nobel de la Paix, que ce soit ici à Bruxelles, en Belgique et même à travers le monde. Donc l'idée d'appeler la salle de spectacles de la Maison des Cultures est tout à fait positive. Je pense néanmoins qu'il faudrait au préalable en informer les ayants-droit et l'ambassade d'Afrique du Sud; je crois que c'est une question de courtoisie vis-à-vis des autorités sud-africaines et vis-à-vis de la famille, d'autant plus qu'à mon avis nous ne serons pas les seuls à Bruxelles à faire cette proposition. Je trouve que l'initiative est extrêmement positive, elle a le soutien de tous les Conseillers communaux de cette assemblée. Je voudrais simplement, pour le futur, mettre en garde contre une banalisation de ce type d'initiative, parce que sinon ça perdrait tout son caractère prestigieux. Je pense aussi que quand on pense à donner des noms, il ne faut pas oublier les Molenbeekois. Donc, on a pris l'initiative, après le décès du Baron Paul Halter, de créer un espace *Paul Halter* au jardin qui entoure la fontaine du building '*Arc-en-ciel*'. Il y a eu d'autres Molenbeekois qui ont été remerciés; je pense notamment à Raymond Goetals qui a sa tribune au stade *Edmond Machtens*, je pense à la résistante Marcoux dont l'Ecole 9 porte le nom. Il y a donc d'autres illustres Molenbeekois auxquels on pourrait songer. Il y en a qui sont décédés tels que Eugène Laermans ou Georges Mongin, mais on pourrait éventuellement penser à Toots Thielemans, par ce que ce Monsieur est relativement âgé. Nous le suivons depuis de très longues années; c'est un Molenbeekois. Je rappelle simplement que ce n'est pas au moment des décès qu'il faut se précipiter. Il y a évidemment les appellations des grands personnages qui font l'histoire du monde, de la Belgique, de l'Europe ou même de notre Commune. On peut aussi penser à donner des appellations plutôt que des noms propres à des lieux, à des espaces, à des squares, à des salles qui nous tiennent particulièrement à cœur sur le territoire de Molenbeek. Je pense par exemple qu'on pourrait appeler certaines salles à la Maison des Cultures ou dans d'autres endroits salle '*A l'Ouest*', salle de '*Avenir*', ou '*En avant toutes*', ou même éventuellement la salle '*Métropole Culture*' puisque ce sera le cas l'année prochaine. Voilà, je soulignais le caractère

tout à fait positif d'appeler la salle de spectacles de la Maison des Cultures salle Nelson Mandela, mais on doit garder à l'esprit le fait qu'il y a d'autres initiatives qui peuvent être prises et qu'il ne faut pas nécessairement toujours suivre l'actualité.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président.

D'abord je m'excuse d'avoir pensé à ça, mais quand on a une idée, on peut la proposer, on peut la soumettre, y a rien de mal. Je rappelle que quand j'étais échevin, j'ai proposé de baptiser une tribune Raymond Goethals, j'ai proposé aussi de faire citoyen d'honneur Toots Thielemans. Le Collège peut trouver tout ce qu'il veut, vous trouverez toujours dans le groupe PS, même dans l'opposition, un soutien quand il s'agira de valoriser des gens, des Molenbeekois ou même des gens qui mondialement ont réalisé de grandes choses. Franchement, je ne m'étais pas préparé à vous faire un cours d'histoire ou vous faire un film sur Mandela, ce n'est pas mon but parce que je n'ai pas la science infuse comme semblent l'avoir certains. Monsieur Lakhroufi, je l'ai dit dès le départ, Nelson Mandela symbolise énormément de choses pour beaucoup de gens. Et ce qu'il a réussi vraiment au-delà du combat contre le racisme et l'apartheid, c'est qu'il a réussi à concilier les Blancs et les Noirs; il a évité qu'un racisme anti-blanc s'installe après; et ça c'est vraiment remarquable, c'est ça qu'on veut arriver à faire ici à Molenbeek-Saint-Jean. Pour le reste, tous les grands personnages de l'histoire ont aussi leur page sombre. Vous savez, Nelson Mandela a été traité de terroriste par les autres; les résistants belges pendant la guerre étaient appelés terroristes par les Allemands; vous avez des Palestiniens qu'on appelle aussi des terroristes. Alors si vous voulez faire de l'histoire et de la bibliographie, on va passer deux heures sur ça. Moi je voulais me concentrer sur un élément, sur ce que représente la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale. Le mélange, le rassemblement - je l'ai dit tout à l'heure - ce qui est important pour nous, les Conseillers, c'est de nous retrouver toutes et tous autour de ce symbole, derrière ce combat qui doit être notre combat de tous les jours. Donc je remercie à l'avance les interventions des uns et des autres. Je ne vais pas me substituer au Collège qui va déterminer les modalités pratiques mais je pense que quand on aura baptisé cette salle au nom de Mandela, il y aura toujours la possibilité de faire de la sensibilisation dans les écoles. Très peu de gens savent aujourd'hui ce qu'est l'apartheid, notamment parmi les jeunes générations, à part ceux qui ont étudié. Et c'est important d'aller dans ce sens-là. Quoi qu'il en soit, je voulais vous remercier toutes et tous qui, à différentes manières, avez exprimé un point de vue favorable. Je tiens en tout cas à vous remercier parce qu'il y a, je pense, des moments où il faut aussi pouvoir s'élever et montrer qu'on peut marcher main dans la main, ensemble vers de mêmes valeurs; valeurs, au sens religieux ou non religieux. Je vous remercie Monsieur le Président. Merci à tous mes collègues du Conseil communal.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le projet de délibération.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het voorstel van de beraadslaging goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen*

Mme la Bourgmestre :

On peut même s'applaudir, parce que c'est important !

(Applaudissements - Applaus)